

Une valeur ajoutée pour 75% des médecins

Dossier patient partagé Infomed, qu'en pensent les médecins?

Alex Gnaegi, Cédric Michelet

Projet Infomed, Service informatique, Institut Central des Hôpitaux, Hôpital du Valais, Sion

Introduction

Initié en 2014, le projet de mise en œuvre du dossier électronique du patient (DEP) en Valais, projet Infomed, a été conçu en phases successives. La stratégie de mise en œuvre a prévu comme première phase un échange électronique de documents entre hôpitaux et médecins en cabinet. Dans cette première phase, seuls les médecins destinataires ou auteurs d'un document peuvent le consulter électroniquement. Cette façon de procéder ne demande pas de participation active du patient pour la gestion des droits d'accès ni de consentement supplémentaire du patient, puisque l'on ne fait que substituer le mode de transfert de documents.

Durant cette phase, 3 modalités d'accès aux documents sont proposées par la plateforme Infomed:

1. Envoi automatique des documents par e-mail sécurisé par l'intermédiaire de la solution HIN (Health Info Net AG, Pflanzschulstrasse 3, 8400 Winterthur, www.hin.ch).
2. Accès par le site web infomed-vs.ch avec authentification forte par la carte de professionnel de santé décernée par la Fédération des médecins suisses (www.fmh.ch/fr/services/pour_les_membres/hpc.html).
3. Import dans le logiciel de cabinet Mediway (Logival SA, Sierre, www.mediway.ch) par l'intermédiaire de services web normalisés selon IHE XDS.b [1].

Matériel et méthodes

Avant d'ouvrir l'accès au dossier par les patients, nous avons souhaité obtenir l'avis des médecins sur cet accès ainsi que de manière générale le degré de satisfaction des médecins sur le système Infomed. Au mois d'août 2015, les 116 médecins membres de la communauté Infomed ont été invités à remplir un questionnaire en ligne disponible en français et en allemand par l'intermédiaire du site SurveyMonkey (SurveyMonkey Europe, Dublin, Ireland. de.surveymonkey.com). En décembre 2015, un rappel leur a été adressé ainsi qu'à 3 médecins supplémentaires nouvellement inscrits à Infomed. Le questionnaire comprenait 19 questions pour connaître l'avis des médecins sur l'accès au dossier par les patients et les pharmaciens, et l'impact éventuel de cet accès sur les patients en termes de

compliance médicamenteuse ou changement des habitudes de vie (tabac, alcool, sédentarité), la facilité et la rapidité d'accès aux différents documents via Infomed et la plus-value éventuelle d'Infomed pour les médecins.

Résultats

28 réponses ont été obtenues soit un taux de participation de 24%. La majorité (64%) des répondants utilisent Infomed quotidiennement, et 25% quelques fois par semaine. 75% des médecins disposent d'un logiciel dossier patient de cabinet.

Les médecins sont très partagés sur le principe d'accès au dossier par le patient avec 45% d'avis positifs, 35% d'avis ambivalents et 18% d'avis négatifs. L'aptitude générale des patients à accéder et comprendre les documents est jugé faible par 36% des médecins voir très faible (18%). En 2012 dans une étude nord-américaine, Delbanco et al. ont montré qu'en rendant accessible l'intégralité du dossier médical du cabinet aux patients, les deux tiers d'entre eux ont déclaré avoir amélioré leur compliance aux traitements médicamenteux prescrits par leur médecin [2]. En Valais, 43% des médecins pensent que l'ouverture du dossier au patient entraînera une légère amélioration de la compliance médicamenteuse et 25% estiment que la compliance sera nettement améliorée, avec une retenue quant au fait que l'on puisse transposer sans autre les résultats de l'étude de Delbanco en Suisse.

La facilité d'accès au portail web est jugée moyenne par 43% des médecins, facile par 32% et difficile à très difficile par 25%. Au contraire, l'accès par l'intermédiaire du logiciel Mediway est jugé facile par 43%, voir très facile par 19% des médecins équipés de ce logiciel. A ce stade le système Infomed apporte une valeur ajoutée pour 43% des médecins, et même beaucoup de valeur ajoutée pour 32% des répondants. Seul un médecin (soit 3%) estime la valeur nulle.

Les médecins souhaitent que tous les partenaires médicaux valaisans puissent envoyer leurs documents via Infomed, avec une répartition entre 100% d'avis favorables pour les documents des cliniques de réadaptation et 85% pour les documents des établissements médico-sociaux. Par contre, l'accès par les pharmaciens aux avis de sortie, qui

contiennent les diagnostics et les médicaments prescrits à la sortie de l'hôpital, ne recueille pas un avis favorable chez tous les médecins puisque 25% y sont opposés et 21% sont ambivalents à cette idée.

Conclusions

Le système Infomed dans sa phase actuelle proche d'une messagerie et sans gestion des accès par les patients apporte une valeur ajoutée pour 75% des médecins. Ce mode de transfert, relativement simple à mettre en œuvre, représente à nos yeux un moyen idéal pour familiariser voir convaincre les médecins de la plusvalue des échanges électroniques de documents médicaux.

Disclosure statement

No potential conflict of interest relevant to this article was reported.

Références

- 1 IHE International, Inc., «IHE IT Infrastructure Technical Framework (IHE International, Inc)», vol. 1, 2016, Chap.10. www.ihe.net
- 2 Delbanco T, Walker J, Bell SK, Darer JD, Elmore JG, Farag N, et al. Inviting Patients to Read Their Doctors' Notes: A Quasi-experimental Study and a Look Ahead. *Annals of Internal Medicine*. 2012;157(7):461.

Correspondance:

Dr Alex Gnaegi
Service informatique
Institut Central des Hôpitaux
Hôpital du Valais
Av. Grand-Champsec 86
CH-1950 Sion
[alex.gnaegi\[at\]hopitalvs.ch](mailto:alex.gnaegi[at]hopitalvs.ch)